

CONSEIL DE QUARTIER « FRAIS-MARAIS »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022
18H30-20H45 – mairie annexe

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Frais-Marais » et des relations avec les associations caritatives
- M. Guy CARUYER, conseiller municipal

Collège habitants :

- Mme Séverine DUEZ
- M. Jean-François LEBLANC
- M. Olivier QUENON

- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient absents :

- Mme Claudine AUGUSTE
- Mme Julie-Marie BANCOURT
- M. Sylvie DELVART
- Mme Christelle DUBOIS
- Mme Anne-Sophie HENEUCHE-BELZ
- Mme Louissette KOOPMANS
- M. Claude MERCIER
- M. Mohamed OUMOUCAL
- M. Fabrice WACSIN
- Mme Laetitia NOWAK, la bouée des jeunes
- M. Alain MERIAUX, Association des Peupliers

Etaient également présents :

- M. Jean-Michel LEROY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, de la sécurité publique et des mobilités
- M. Benjamin CHOISEL, Directeur du service de la Voirie

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Elle signale qu'elle a souhaité que cette première partie du conseil de quartier soit ouverte au public et se déroule sur site, place de Meaux. Elle remercie son collègue adjoint au Maire, M. LEROY, ainsi que M. CHOISEL, directeur du service de la voirie, d'avoir répondu à son invitation pour évoquer la circulation et la sécurisation aux abords de la place de Meaux. L'aménagement de cette place est un sujet récurrent au sein du conseil du quartier. Mme AHANTAT rappelle également que cette place sert également pour les animations telles que le cirque du nouvel an.

I – PLACE DE MEAUX :

Mme AHANTAT invite les membres du conseil de quartier et les riverains présents à faire état des constats :

- La place n'est pas forcément empruntée comme un « rond-point ». Certains roulent « en contre sens », d'autres traversent littéralement la place avec leur voiture.

- Pourquoi ne laisser qu'un seul panneau bleu indiquant le sens de circulation alors qu'il y en avait 4 auparavant ?
- Manque de passage piéton
- Manque d'entretien de la place

M. CHOISEL signale qu'il n'y a jamais eu d'arrêté de circulation et que, de ce fait, la rue est à double sens. Le fait de mettre une signalétique « sens unique » engendrerait des problèmes liés à la vitesse.

Si on ajoute un passage piéton, cela implique de faire un abaissé au niveau des bordures et d'interdire le stationnement 5 mètres avant ce passage piéton de part et d'autre.

M. CHOISEL explique que la voirie est d'une largeur suffisante pour le croisement de 2 voitures. Les riverains ne sont pas du même avis, surtout lorsqu'ils croisent un véhicule de type camionnette.

M. CHOISEL précise que si la place de Meaux passe en sens unique, cela signifie qu'il faudra poser des panneaux bleus avec flèches directionnelles et des panneaux interdisant de tourner à gauche pour les rues donnant sur la place.

L'ensemble des personnes présentes se dit favorable :

- à la pose de flèches bleues directionnelles indiquant qu'il s'agit bien d'un sens unique de circulation
- à la pose de panneaux « cédez le passage » et d'interdictions de tourner à gauche dans les rues de Provins, de Nemours, de Lagny, de Crécy et de Mormant.
- à la mise en zone 30 de la place de Meaux.

Un membre du conseil de quartier profite de la présence des représentants du service voirie pour évoquer la situation du chemin à l'arrière de la rue de Montereau. Dans la partie qui mène à la rue de St Amand, les trous sont de taille importante, pouvant abimer les voitures. M. CHOISEL répond qu'un entretien est fait 3 fois par an dans ce secteur.

Avant de poursuivre la réunion du conseil de quartier dans la salle, Mme AHANTAT remercie M. LEROY et M. CHOISEL de s'être déplacés.

II – RETOUR SUR LE CONSEIL DE QUARTIER DU 4 MAI 2022 :

1) Dispositif participation citoyenne :

Mme AHANTAT informe qu'elle va revoir le commissaire pour l'avancée sur le dispositif participation citoyenne.

2) Maison de proximité :

Mme AHANTAT précise que les travaux sont prévus au printemps 2023.

Une proposition est faite pour le stockage des costumes de l'association « Polonia », celle de l'ancien logement de la concierge dans la salle des fêtes.

3) Santé Mentale :

Mme AHANTAT fait un retour sur la sensibilisation qui a été proposée aux membres des conseils de quartier : présentation des différentes situations, comment faire un repérage, comment être un facilitateur, un relais, ...

Mme AHANTAT propose qu'une animation soit faite sur le quartier de Frais-Marais en 2023 par le conseil local de santé mentale.

4) Retour sur la visite des serres du 16 juin :

Les membres du conseil de quartier qui ont participé à cette visite soulignent la qualité de ce moment avec le troc de plantes, les échanges,... Suite à cette visite, un membre du conseil de quartier va accueillir 4 ruches vont lui seront remises en mars prochain.

5) Cour oasis :

Mme AHANTAT informe que les travaux se poursuivent jusque fin novembre. Mme AHANTAT a déjà sollicité les services pour une visite du site. Celle-ci ne pouvant se faire durant les travaux, elle sera mise en place à l'issue des aménagements.

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir ce qu'il en est pour l'issue de secours de la salle des fêtes de la Solitude qui donne directement dans la cour.

6) Action solidarité fin juillet :

Mme AHANTAT revient sur cette action qui consistait en la pose d'une benne pour que les habitants puissent y entreposer des herbes et des branchages. En finalité, ce sont 2 bennes ont été mises à disposition par la ville. La consigne fut bien respectée puisqu'aucun autre n'y a été déposé.

III – PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – REUNION DU 28 SEPTEMBRE :

Les membres du conseil de quartier ont apprécié la réunion de présentation du PLU. Mme AHANTAT rappelle que les remarques faites ce jour-là doivent obligatoirement être notées auprès du commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroule du 14 novembre au 16 décembre. Une permanence est prévue à France-Services, à Frais-Marais, le mercredi 30 novembre, de 13h30 à 17h30.

IV – ASSEMBLEE GENERALE DU 30 NOVEMBRE 2022 :

Mme AHANTAT rappelle que l'assemblée générale du conseil de quartier de Frais-Marais est prévue le mercredi 30 novembre 2022, de 19h à 21h, à la salle de la Solitude. Elle demande à Mme CAPELLE de faire un point sur le renouvellement du tiers sortant.

5 candidatures ont été reçues au service démocratie participative, toutes du collège habitants. Il y a 6 postes à renouveler. Les membres « sortants » sont : Mme DUBOIS, M. OUMOUCAL, M. WACSIN, M. MERCIER, Mme DELVART, M. MERIAUX.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1) Ruelle de Cottignies :

La couche de roulement prévue se fera entre la rue de Chaumont et la rue de Saint-Dizier. Les travaux auront lieu du 24 octobre au 10 novembre 2022.

2) Réfection des voyettes :

Mme AHANTAT précise que les travaux ont été réalisés cet été par Maisons et Cités.

3) Commission de suivi des 8 conseils de quartier :

Mme AHANTAT revient sur la commission de suivi des 8 conseils de quartier qui s'est déroulée le 4 octobre dernier et les points évoqués lors de cette rencontre :

- La formation des membres des conseils de quartier (dans la poursuite de la journée du 9 octobre 2021)
- Le renouvellement des tiers sortant de chacune des 8 instances
- La « mallette » idéale pour les membres des conseils de quartier avec une fiche projet qui permettrait de présenter de façon synthétique les souhaits des conseils de quartier aux services techniques de la ville.

4) Collecte de sapins :

Mme AHANTAT informe que la collecte des sapins se déroulera du 26 décembre au 22 janvier. Différents points sont prévus sur l'ensemble de la ville ; pour Frais-Marais le point de collecte est place de Meaux.

5) Cirque du nouvel an :

Mme AHANTAT annonce que le cirque du nouvel an sera présent le mercredi 18 janvier 2022, place de Meaux, à Frais-Marais. 2 représentations sont prévues à 14h et à 18h. Les inscriptions se dérouleront le lundi 16 janvier 2023 au local municipal Route de Tournai et le mardi 17 janvier 2023 à la mairie annexe, à côté de France-Services de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Mme AHANTAT rappelle que ces séances sont offertes aux douaisiens. Les inscriptions sont obligatoires. Chacun peut s'inscrire dans n'importe quelle permanence et choisir la séance à laquelle il souhaite se rendre.

6) Propositions de visites

Des membres du conseil de quartier souhaitent faire quelques propositions de visites :

- la porte de Valenciennes
- l'hôtel de ville et le bureau de M. le Maire,
- le Bastion Caux.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie les membres du conseil de quartier pour leur présence. Elle rappelle que l'assemblée générale, avec renouvellement du tiers sortant, se déroulera le mercredi 14 décembre 2022, à 19h, à la salle des fêtes de la Solitude. La rencontre se termine à 20h45.